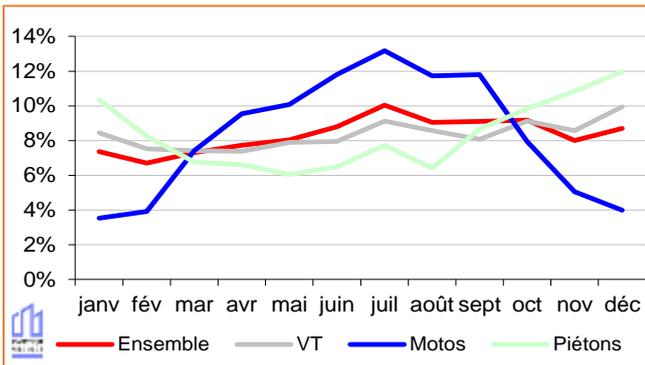


Passage à l'heure d'hiver

Part du mois dans la mortalité annuelle de la catégorie de véhicule (moyenne 2010-2019)

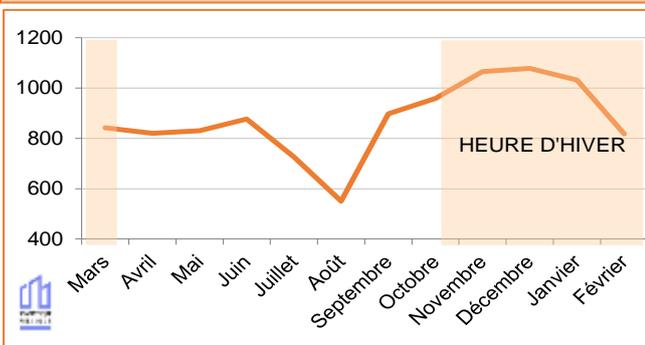


Chaque année, le changement d'heure se fait le dernier dimanche d'octobre. Des études ont montré un impact du changement d'heure sur l'organisme, notamment sur le sommeil ou l'humeur.

Le recul d'une heure a une conséquence importante sur les heures d'éclairage (la durée du jour varie d'environ 8h au solstice d'hiver à environ 16h au solstice d'été). La nuit tombe plus tôt dans la journée, durant l'heure de pointe des déplacements domicile-travail du soir, pouvant de ce fait impliquer un sur-risque d'accident, notamment pour les piétons.

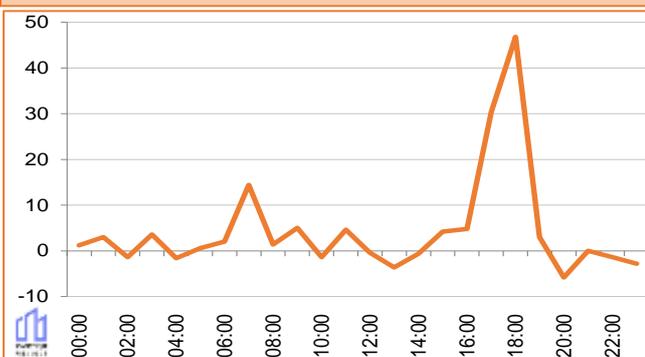
La mortalité routière varie sur l'année. Le 1^{er} trimestre est habituellement le moins mortel (21 % de la mortalité annuelle sur 2010-2019), et le 3^{ème} trimestre qui est le plus mortel (28 % de la mortalité 2010-2019).

Nombre d'accidents corporels impliquant un piéton par mois (moyenne mensuelle 2015-2019)



Le bilan de certaines catégories d'utilisateurs présente une forte saisonnalité. La plus marquée est celle des motocyclistes : leur mortalité moyenne en été (juin à août) est trois fois plus forte qu'en hiver (décembre à février), en lien avec les sorties à la belle saison. A l'inverse, la mortalité des piétons présente un maximum en automne/hiver (43 % du total annuel sur les quatre mois d'octobre à janvier) : la période nocturne dure plus longtemps et inclut au final les périodes de pointe du matin et du soir, alors que les piétons sont moins visibles de nuit pour les autres usagers.

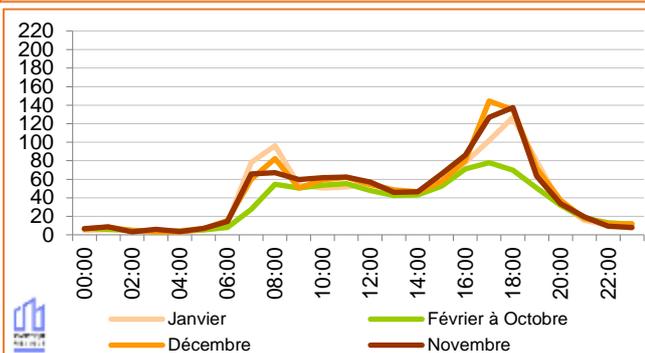
Ecart entre octobre et novembre du nombre d'accidents corporels impliquant un piéton (moyenne 2015-2019)



Effet du passage à l'heure d'hiver

L'étude sur les tranches horaires de la journée révèle une augmentation de + 42 % lors de l'heure de pointe du soir (17h-19h) et de + 14 % lors de la pointe du matin (7h-9h). Ces augmentations sont partiellement compensées par une diminution de - 3 % entre 9h et 11h et de - 10 % le soir entre 20h et 22h. Si l'on suppose que la mobilité sur l'heure de pointe du soir est semblable entre octobre et novembre, le risque d'accident augmente de presque 11% en novembre.

Nombre d'accidents corporels impliquant un piéton selon l'heure de la journée (moyenne 2015-2019)



L'accidentalité piétonne en hiver

En moyenne sur les cinq dernières années, les mois d'hiver sont les plus dangereux pour les piétons. Les mois de novembre, décembre et janvier des années 2015 à 2019 représentent 34 % des accidents mortels de piéton. Chaque année, en moyenne 166 piétons sont tués de novembre à janvier. Le mois de février est intégré aux mois d'été compte tenu de la durée d'éclairage.

Les heures de pointe du matin et surtout celles du soir (7h-10h et 17h-19h) sont les plus accidentogènes en hiver. L'augmentation de l'accidentalité ne porte pas sur le milieu de journée. Il semble que ce surplus d'accidents soit une conséquence d'un temps d'éclairage réduit, le piéton étant difficilement perçu par les autres usagers, bien qu'il puisse avoir l'impression d'être vu.